

Le jour d'après c'est le 17 septembre !

Certains ont pu avoir de l'espoir quand le 13 avril 2020 le Président de la République déclarait : « Il nous faudra nous rappeler aussi que notre pays, aujourd'hui, tient tout entier sur des femmes et des hommes que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal » et d'ajouter, « Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune » faisant référence par là même à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Aujourd'hui que reste-t-il de cette phrase ?

Les négociations dans le secteur de la santé ont débouché sur une insatisfaction quasi générale des personnels soignants. Les éboueurs, caissiers, ouvriers agricoles n'ont rien eu de plus que ce qu'ils avaient avant. Oui, tout le monde s'est aperçu que le pays a tourné grâce aux sans grades, aux mal payés, aux mal considérés. De même, les services publics ont joué un rôle essentiel, le dispositif de chômage partiel a été opérationnel en un temps record et tout le monde a été payé, soigné, sécurisé. Et Pôle emploi grâce à ses agents a tenu son rôle. Pendant ce temps banques et assurances ne faisaient aucun effort, que ce soit vis-à-vis des particuliers ou des entreprises et la grande distribution trouvait tous les subterfuges pour ne pas payer la modeste prime à ses salariés.

Et à Pôle emploi ? Les organisations syndicales, au premier rang desquelles la CGT, ont dû se battre pour assurer la sécurité des agents en forçant la direction à ne laisser qu'un nombre minimal d'agents dans les sites et à fermer au public. Nombreux sont ceux qui dans des conditions inédites, confinés dans des logements peu adaptés et souvent en présence de leur famille ont assuré le service malgré tout.

Au niveau interprofessionnel comme à Pôle emploi, les réponses ont été insatisfaisantes voire inexistantes. Pas d'augmentation du SMIC, pas de négociation sur les carrières, au mieux quelques primes dérisoires.

A Pôle emploi, les négociations annuelles obligatoires se sont encore soldées par une augmentation qui sera égale à zéro comme celle du point d'indice des fonctionnaires et agents publics. Une prime a été décidée par l'Etat, elle sera de 330, 660 ou au mieux 1000 euros, mais ne pourra concerner au plus que 20% du personnel. Encore une fois le sale boulot de décider qui aura et combien et qui n'aura rien retombe sur les ELD.

Aujourd'hui, certains « experts » étrangement silencieux pendant la crise sanitaire, qu'ils soient économistes, consultants ou politologues reviennent au premier plan pour demander aux salariés plus d'efforts sur leur salaire, leurs congés, leur temps de travail... Cela a un air de déjà-vu et est bien loin de la phrase du Président de la République citée en introduction, phrase qu'il a dû d'ailleurs lui-même avoir oublié.

**Pour que les jours d'après
ne soient pas pires que les jours d'avant,
tous en grève et manifestation
le jeudi 17 septembre.**



Pôle emploi PACA

Syndiquez-vous !

Syndicat.cgt-paca@pole-emploi.fr

CGT POLE EMPLOI PACA
73, avenue William Booth
13012 Marseille
Tél : 04 91 43 43 16